

## Proposition de communication, JMS avril 2015

**L'Enquête Famille et Logements 2011 : pour mieux comprendre ce que sont le couple et la famille au recensement** - Guillemette Buisson, Aude Lapinte Insee  
[Guillemette.buisson@insee.fr](mailto:Guillemette.buisson@insee.fr)

Thématique : collecte

L'Enquête famille et logements (EFL) 2011 est la première enquête associée à l'enquête annuelle du recensement (EAR) 2011. Elle bénéficie des réponses apportées au recensement sur la composition du ménage, et de la famille et a ses questions propres sur la situation conjugale et familiale.

Elle permet à la fois d'aller au-delà des couples et des familles étudiées dans le recensement en s'intéressant à la présence d'un conjoint ou d'enfants hors du logement par exemple, à une vie conjugale passée, à la vie de couple avec une personne du même sexe...mais aussi à mieux comprendre ce que le recensement mesure notamment :

- sur le lien entre état matrimonial légal et situation conjugale actuelle: des pacsés se déclarent-ils mariés ? Dans quelle proportion ? Combien de mariés ne sont pas mariés avec le conjoint avec lequel ils résident ?
- sur ce que mesure la vie de couple issue de la question « vivez-vous en couple ? » dans le recensement et son utilisation éventuelle pour dénombrer le nombre de personne en couple de même sexe.
- sur ce que mesure le mode de cohabitation des individus composant le ménage (adulte en couple avec ou sans enfant(s), parent d'une famille monoparentale, enfant d'un couple...): les structures conjugales et familiales du recensement sont reconstituées le plus souvent à partir des seules informations individuelles recueillies dans les bulletins individuelles et dans un nombre limité de cas, qualifiés de complexes, à partir des liens entre les personnes renseignés dans la feuille logement dans un tableau des individus vivant habituellement dans le logement. Les liens de filiation et de couple sont a priori plus solides et plus précis dans l'EFL que dans l'EAR (on est en mesure de distinguer les beaux-enfants des enfants...) notamment car l'ensemble de la structure familiale est décrite par une même personne sur un questionnaire unique. De plus, l'EFL a bénéficié de traitements spécifiques visant à assurer un meilleur degré de qualité des informations.

L'objectif de cette présentation est de comparer les structures conjugales et familiales dans l'EFL et le recensement à laquelle elle a été associée, en raisonnant à « approche comparable ».

Ce faisant, elle vise aussi à expliciter les différences de concepts ou de champ entre les deux sources à l'attention des utilisateurs, ainsi que l'origine de ces différences ou la manière dont on peut les contrôler, voire les améliorer (est-il possible, et dans quelles conditions, d'intégrer voire de mesurer le nombre de personnes en couple de même sexe dans le recensement par exemple).

La situation matrimoniale légale est le plus souvent en adéquation avec la situation de couple actuelle des enquêtés. Quelques personnes séparées depuis peu sont encore mariées quoique plus en couple, ou plus en couple avec leur époux. Une part non négligeable des personnes en couple pacsé se déclarent mariées au recensement, ne pouvant se déclarer pacsées : une sur dix, soit environ 130 000. Elles pèsent toutefois très peu parmi l'ensemble des mariés.

La confrontation des réponses sur la vie de couple entre les questions du recensement et celles de l'enquête Famille et logements montrent que « vivre en couple » est entendu comme « vivre en couple co-résident », c'est-à-dire avec une personne qui réside habituellement dans le même logement. Cette variable du recensement ne permet pas l'étude des personnes en couple de même sexe : estimer directement à partir de cette variable et du sexe des personnes déclarant vivre en couple, le dénombrement est bien éloigné de celui plus contrôlé de l'EFL. On estimerait ainsi à 270 000 le nombre de personnes majeures vivant en couple de même sexe, soit 100 000 de plus que dans l'EFL. Dans l'immense majorité des cas (98 %), les informations des variables « vie en couple » et « mode de cohabitation » du recensement et celle sur la situation conjugale de l'EFL apparaissent cohérentes compte tenu de leurs définitions respectives. Le recensement sous-estime légèrement, à concept comparable, le nombre de personnes en couple. De même sur les configurations familiales la convergence entre les deux sources est très bonne. Le recensement compte un peu moins d'enfants mineurs que l'EFL (13 580 000 contre 13 640 000 soit -0,4 %). Les écarts selon les configurations

familiales dans lesquelles vivent les enfants sont un peu plus marqués. Le recensement, en lien avec la sous-estimation des personnes en couple, compte 2 540 000 enfants vivant en famille monoparentale (18,7 % des enfants) contre 2 460 000 dans l'EFL (18,0 %).